Objet

Demande d'annulation partielle de la décision C (2006) 4180 de la Commission, du 20 septembre 2006, relative à une procédure d'application de l'article 81 [CE] et de l'article 53 de l'accord EEE (Affaire COMP/F-1/38.121 — Raccords), ainsi que, à titre subsidiaire, demande de réduction du montant de l'amende infligée à la requérante dans ladite décision.

Dispositif

1) Le recours est rejeté.

2) Viega GmbH & Co. KG est condamnée aux dépens.

Arrêt du Tribunal (huitième chambre) du 24 mars 2011 — Legris Industries/Commission

(affaire T-376/06)

« Concurrence — Ententes — Secteur des raccords en cuivre et en alliage de cuivre — Décision constatant une infraction à l'article 81 CE — Imputabilité du comportement infractionnel »

1. *Procédure — Requête introductive d'instance — Exigences de forme — Identification de l'objet du litige — Exposé sommaire des moyens invoqués — Renvoi global à d'autres écrits annexés à la requête — Irrecevabilité [Statut de la Cour de justice, art. 21 ; règlement de procédure du Tribunal, art. 44, § 1, c)] (cf. points 30-32)*

2. *Concurrence — Règles communautaires — Infractions — Imputation — Société mère et filiales — Unité économique — Critères d'appréciation — Présomption d'une influence déterminante exercée par la société mère sur les filiales détenues à 100 % par celle-ci — Filiale détenue par une société holding — Circonstance ne suffisant pas à renverser la présomption (Art. 81, § 1, CE) (cf. points 47-54, 58)*

Objet

Demande d'annulation partielle de la décision C (2006) 4180 de la Commission, du 20 septembre 2006, relative à une procédure d'application de l'article 81 [CE] et de l'article 53 de l'accord EEE (Affaire COMP/F-1/38.121 — Raccords).

Dispositif

1) Le recours est rejeté.

2) Legris Industries SA est condamnée aux dépens.

Arrêt du Tribunal (huitième chambre) du 24 mars 2011 — IMI e.a./Commission

(affaire T-378/06)

« Concurrence — Ententes — Secteur des raccords en cuivre et en alliage de cuivre — Décision constatant une infraction à l'article 81 CE — Amendes — Chiffre d'affaires pertinent — Communication sur la coopération — Lignes directrices pour le calcul du montant des amendes — Égalité de traitement »